

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la justice

**Décision du 17 décembre 2018**

portant désignation des représentants du personnel au comité technique de service déconcentré  
placé auprès du premier président de cour d'appel de Besançon

NOR : JUS B 18 35 16 0 5

**Le premier président de la cour d'appel de Besançon,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 7 juin 2011 modifié relatif à la création d'un comité technique de service déconcentré placé auprès de chaque premier président de cour d'appel ;

Vu le procès-verbal de l'élection du comité technique de service déconcentré placé auprès du premier président de cour d'appel de Besançon en date du 6 décembre 2018,

**Décide :**

**Article 1**

Sont nommés représentants du personnel au sein du comité technique de service déconcentré placé auprès du premier président de la cour d'appel de Besançon :

ORGANISATIONS SYNDICALES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
UNSA Services Judiciaires	1. Madame BILLION Claudine, greffier, TI VESOUL	4. Madame MOUREY Carole, greffier, TGI BELFORT

	2. Madame TIREL Raphaèle, greffier, TGI BESANCON 3. Madame LOCHIN Noelle, greffier, Cour d'Appel de BESANCON	5. Madame LASSUS Marie- Hélène, secrétaire administratif, TGI VESOUL 6. Madame DOS SANTOS CARDOSO Sylviane, adjoint administratif, chambre détachée DOLE
CFDT	1. Madame GALMICHE Emmanuelle, secrétaire administratif, TGI BELFORT	2. Monsieur BAUER Vincent, greffier, TGI LONS LE SAUNIER

### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Besançon, le 17 décembre 2018.

Le premier président,

Bernard BANGRATZ